

Quand tout bascule, si rapidement...

Je ne suis effectivement plus à la Caisse d'Épargne depuis le 15 mai 2010 officiellement et j'étais en arrêt maladie pour dépression depuis le 15 janvier environ. Je vais vous raconter mon histoire car je pense que :

- 1° cela peut vous aider si vous rencontrez des cas similaires,
- 2° aucune autre personne que des supérieurs hiérarchiques très désireux de ne pas ébruiter l'affaire n'a eu accès à ce "dossier" jusqu'à mon licenciement...

Je suis arrivé début février 2009 à l'agence de X en tant qu'assistant de clientèle en CDI après avoir été recruté par la DRH lors de deux entretiens qui s'étaient très bien passés et j'étais donc extrêmement motivé.

A l'époque le directeur d'agence en place était Y, dont l'accueil très froid et les questions étonnantes sur mon nom de famille dès le premier jour m'ont un peu surpris " *de Xavier c'est votre nom complet ? Parce que d'habitude les gens comme vous ont des noms à rallonge*"... Je ne m'en soucie pas considérant que chacun a son caractère et qu'il ne faut pas s'attacher à des détails. Dès les premières semaines je suis étonné de son comportement avec moi que je considère comme un "test" un peu maladroit de sa part pour voir si je suis capable de m'intégrer dans le monde bancaire (je travaillais dans la vente de produits de décoration durant 4 ans avant).

Il fallait vendre vite, en quantité, sans attendre une formation, il me le répète chaque jour m'indiquant que mon travail est toujours insuffisant et qu'il est perplexe à mon sujet . A tel point que je suis convaincu que je ne serai pas conservé à l'issu du mois d'essai mais le DG ainsi que mon moniteur souhaitent me conserver et je suis donc définitivement en CDI le 16 mars 2009.

Très vite mon travail devient de plus en plus compliqué, le DA passe ses journées et ses semaines à me demander de travailler d'une manière, puis son contraire, de manière à me mettre en permanence en faute. Même mes collègues ne veulent pas prendre ses méthodes envers moi comme du premier degré, et me rassurent en m'expliquant qu'il veut sans doute me pousser à être toujours meilleur. Je continue donc mon travail car avec les clients les relations sont excellentes ce qui me permet de garder la tête hors de l'eau psychologiquement.

Au mois de mai le DA franchi un cap et commence à me reprocher des faits tout simplement "faux", des attitudes que j'aurais eues avec des clients mais comme par hasard quand je demandais à avoir une confirmation du client, il l'excluait en me disant que je devais assumer mes grossières erreurs...etc. Il venait à l'improviste dans mon bureau sans frapper, pour voir ce que je faisais, et comme il voyait bien que je travaillais, il me reprochait que mon volume de travail était toujours trop faible (j'en étais à 4 mois d'ancienneté dans le monde de la banque!!!).

Un jour de juin, j'ai eu le malheur d'élever le ton, tout en restant poli, en lui disant que je n'acceptais plus qu'il dise des mensonges sur des "soi-disant" faits qui auraient eu lieu avec les clients.

Manifestement il n'attendait que ça, car après m'avoir bien évidemment obligé à m'excuser, il est allé immédiatement rapporter à la totalité de sa hiérarchie (à toutes les personnes à qui il pouvait le dire) que j'avais élevé la voix en sa présence et sous entendu qu'il était un menteur... il m'a fait comprendre que je pourrais faire une croix aussi sur un changement de statut. Durant cette période je précise que j'avais aussi le droit aux phrases lancées devant tout le monde telles que " *il est riche de Xavier*" " *on n'a pas coupé assez de tête durant la Révolution*" qui ne faisaient rire que lui (même mes collègues ne comprenaient pas et essayaient de m'épauler un peu).

De nature plutôt dynamique et sociable, mon "anéantissement" devenait total. Vers le mois de juin, totalement détruit, ne sachant absolument pas quoi faire et avec un réel sentiment de culpabilité devant les faits qui se déroulaient (ça ne pouvait être que de ma faute, je n'ai pas du faire ce qu'il fallait ...etc.) Je me suis mis chez moi (je suis marié et j'ai un fils de 18 mois actuellement) à boire et à jouer.... je perdais la santé, le peu que je gagnais (j'habitais Z à l'époque et je faisais 160km par jour pour le salaire minimum d'un T2).

Au mois d'août quand le DA est parti en vacances, ma collègue a décidé de me re-motiver en me prenant en main car elle était DA durant l'absence du DA, elle m'a énormément aidé, m'a permis de

progresser, de sortir un peu la tête de l'eau (même si chez moi j'étais encore en grande difficulté...) J'ai repris confiance. Le mois d'août se passant très bien, je décidais de contacter la DRH pour lui exprimer mon souhait d'évoluer ailleurs. Fin août à son retour de vacances, le DA a su par le GRH que je l'avais contacté (le GRH se demandait pourquoi et l'a donc directement contacté) et là, 2 heures après son retour j'étais convoqué dans son bureau pour la pire séance d'humiliation que j'ai connue de ma vie " *tu n'es rien, tout passe par moi, si tu me contournes je te détruits, tu pourras raconter ce que tu veux jamais on ne te croira...etc.*" J'en suis ressorti encore plus anéanti qu'avant son départ et mes problèmes personnels n'ont fait qu'empirer. Le 12 septembre je me mariais, puis partais en voyage de noces.

A mon retour je trouvais chez moi une lettre de convocation à un entretien préalable à une sanction disciplinaire avec la DRH et le DG. Je ne connaissais bien sûr pas la cause de cette convocation et le DA faisait semblant de ne pas savoir.

Je fus convoqué en octobre, ou début novembre je ne sais plus très bien, à Nantes où la DRH m'a expliqué que les faits qui m'étaient reprochés étaient l'ouverture de Livret d'épargne à ma compagne. Je ne niais évidemment pas car non seulement je l'avais fait mais j'en avais même mis une copie du chèque déposé dans la bannette du DA qui ne m'avait bien sûr pas expliqué que cette pratique était interdite.

J'acceptais les sanctions (un avertissement), mais suite à cette convocation ma femme a souhaité écrire un courrier à la DRH pour lui expliquer que si elle ne trouvait pas que c'était un crime que je lui ai ouvert des livrets d'épargne, elle trouvait absolument anormal que je fasse 160 km par jour la peur au ventre pour subir des humiliations répétées et qu'elle n'hésiterait pas à porter plainte si cela ne cessait pas immédiatement. La DRH m'explique que si les accusations que je porte sur le DA se vérifient, il sera lourdement sanctionné. J'ai avoué à la DRH et au DG que je me suis mis à jouer de l'argent chez moi et que je suis psychologiquement détruit, que mon médecin me suit d'ailleurs à ce sujet.

Entre temps même mes collègues reconnaissent que j'étais le "souffre douleur" du DA, même si bien sûr je ne suis pas convaincu qu'ils l'auraient répété devant la DRH. De toute façon cela ne s'est pas produit vu qu'en guise d'enquête, elle a convoqué le DA en décembre, lui a montré la lettre de ma femme, a pris son parti et lui aurait dit d'après le DA " *que de toute façon comme je n'étais pas capable d'arrêter de jouer au vu de mes comptes bancaires, on ne pouvait pas me faire confiance sur ce que je disais*".

Fin décembre le DA reçoit une promotion en devenant DA d'un autre point de vente, me convoque une dernière fois dans son bureau pour me dire qu'il ferait tout ce qui est son possible pour que je paie les conséquences de l'avoir dénoncé.

Il est remplacé par W, qui n'est au courant de rien. Début janvier je suis totalement détruit, je n'arrive même plus à sourire aux clients, je ne vends ni ne conseille plus rien, on me rappelle d'ailleurs bien que je n'ai aucun espoir d'évolution avant longtemps, et on m'explique même que si je suis là c'est qu'on me donne une " *seconde chance*". Le 15 janvier après une nuit blanche et des crises d'angoisses, je vais voir mon médecin en lui disant que je ne peux plus travailler du tout, il écrit un courrier à la médecine du travail où il explique le problème, il souhaite que je sois reclassé sur un autre site plus proche de chez moi et loin du lieu où tout s'est déroulé.

On lui répond que ce n'est pas possible, que je dois reprendre le travail, pour finalement me proposer fin mars un licenciement conventionnel comme seule et unique option. La DRH, le jour où je signe me redit qu'elle considère que c'est de ma faute tout ce qui s'est passé, reconnaît du bout des lèvres que " *peut être le DA a pu être maladroit sur certains comportements mais rien de méchant*" .

Aujourd'hui, je ne peux plus travailler, j'ai du revendre mon appartement, je n'arrive qu'à peine à remonter un tout petit peu la pente et en plus on m'a dit que porter plainte ne servirait sans doute à rien car c'est très long et il n'est pas sûr que mes anciens collègues témoigneraient....

Xavier

Note des rédacteurs : « Nous avons été contraints de changer les noms afin de respecter l'anonymat pour éviter tout accablement juridique supplémentaire à cette personne. Le terme « DRH » englobe indifféremment soit le Directeur de l'Administration des Ressources Humaines , soit un gestionnaire de ressources humaines »



FACE A DE TELLES SITUATIONS LA DIRECTION DOIT REAGIR

Faudra-t-il attendre de faire la « une » des médias comme à France Télécoms ?

Hier, Xavier et combien d'autres ?

Aujourd'hui... demain, peut-être vous ?

Il faut mettre fin à cette « **Omerita** » qui n'a que trop duré, ici, en Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire.

En niant systématiquement les faits et en ne sanctionnant pas leurs auteurs,
**la direction devient complice d'agissements inacceptables et
répréhensibles pénalement.**

L'ensemble des organisations syndicales appellent la direction à plus de rigueur face à de tels actes, qui ne sont hélas pas isolés. Nous demandons à ce qu'elle prenne immédiatement les dispositions pour que de telles attitudes n'aient plus droit de cité à la Caisse d'Épargne Bretagne -Pays de Loire.

Alertez immédiatement un responsable syndical si vous êtes victime ou témoin de pareils cas.

Les organisations syndicales signataires de ce tract, s'engagent à tout mettre en œuvre pour que la justice s'applique aussi à la CE BPL et que les salariés puissent y travailler sans que leur santé en soit altérée.

Contacts :

CFDT – Claude CERQUEUS 06.26.43.86.81

CGT – Brigitte RAGOT 02.98.50.50.77

SUD – Claude CORBEL 06.85.78.89.22

SU/UNSA – Brigitte ECUYER 06.71.93.64.65

CFTC – Roch CHERAUD 06.73.84.48.78

FO – Philippe LANGOT 02.28.03.25.66

SNE/CGC – Jean-Pierre ROUAUX 06.18.15.29.86